

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 25 JANVIER 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie de Grauves, sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune.

Présents : Mr BAUCHET Jean-Marie, Mr GUYON Pascal, Mr TISSERAND Patrick, Mme VERMEERSCH Odile, Mr LE FLOCH Jean-Claude, Mr COURTY José, Mr PERTOIS Gilles, Mr BOUCQUEMENT Jacky, Mme CAPELLE Brigitte, Mme ZAGAR Martine, Mr HUBERT Cyril, Mr LEBLOND Odil, Mr DAMBRON Cyril et Mr GAUCHER Jérôme.

Absent représenté : /

Absent excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Mr GAUCHER Jérôme

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mme ZAGAR Martine, Mme CAPELLE Brigitte, Mr DAMBRON Cyril et Mr BAUCHET Jean-Marie sont arrivés respectivement à 18h40, 18h50, 18h45 et 19h00.

**N° 01/2016 – DEVIS TRAVAUX DE COUVERTURE ET DE ZINGUERIE – RÉFECTION DU LAVOIR :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a contacté 3 entreprises et que 2 entreprises ont répondu :

- Devis de l'entreprise SARL LECLERT, ZAC du Pont de Bois 51530 Vinay, pour un montant de 7 479.00 € HT soit 8 974.80 € TTC. Elle propose 3 variantes de finition :
  - 1- habillage bandeaux de rive et faitage en zinc antra : plus-value de 884.64 € TTC
  - 2- zinc naturel : moins-value de 350.00 € TTC
  - 3- tuiles losangées : plus-value de 285.00 €Soit un total de 9 794.44 € TTC.
  
- Devis de l'entreprise LES COUVREURS SPARNACIENS, GOMBERT COUVERTURE, 3 allée des Petits Bois 51530 DIZY, pour un montant de 9 960.35 € HT soit 11 952.42 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de choisir le devis de l'entreprise SARL LECLERT avec les variantes de finition pour un montant de 9 794.44 € TTC
- d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise SARL LECLERT.

**N° 02/2016 – DEVIS TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA STRUCTURE MÉTALLIQUE – RÉFECTION DU LAVOIR :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a contacté qu'une entreprise, seule entreprise de la région :

- Devis de la SA MB INDUSTRIE, ZA la Pagerie 51470 Montcetz Longevas, pour un montant de 4 000.00 € HT soit 4 800.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 1 voix contre, décide :

- de choisir le devis de l'entreprise SA MB INDUSTRIE pour un montant de 4 000.00 € HT soit 4 800.00 € TTC.
- d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise SA MB INDUSTRIE.

#### **N° 03/2016 – DEVIS TRAVAUX DE MACONNERIE – RÉFECTION DU LAVOIR :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a contacté 2 entreprises :

- Devis de l'entreprise ROBLET PRO BÂTIMENT, 7 rue Jean Moulin 51150 Plivot, pour un montant de 9 629.81 € HT soit 11 555.77 € TTC
- Devis de l'entreprise ANTOINE, 46 rue Henri Dunant 51200 Epernay, pour un montant de 10 226.99 € HT soit 12 272.39 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de choisir le devis de l'entreprise ANTOINE pour un montant de 10 226.99 € HT soit 12 272.39 € TTC.
- d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise ANTOINE.

#### **N° 04/2016 – DEVIS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – RÉFECTION DU LAVOIR :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a contacté 2 entreprises :

- Devis de l'entreprise SAS ANQUET Zone Industrielle Avenue Pierre et Marie Curie 51530 Oiry pour un montant de 5 342.50 € HT soit 6 411.00 € TTC.
- Devis de l'entreprise SAS MARC LERICHE 51130 Villers Aux Bois pour un montant de 2 608.32 € HT soit 3 129.99 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de choisir le devis de l'entreprise SAS MARC LERICHE pour un montant de 2 608.32 € HT soit 3 129.99 € TTC.
- d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise SAS MARC LERICHE

#### **N° 05/2016 – COMPLÉMENT DEVIS TRAVAUX DE MACONNERIE – RÉFECTION DU LAVOIR :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de rajouter les travaux : création et habillage de 2 marches

- Devis de l'entreprise ANTOINE, 46 rue Henri Dunant 51200 Epernay, pour un montant de 650.00 € HT soit 780.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de choisir le devis de l'entreprise ANTOINE pour un montant de 650.00 € HT soit 780.00 € TTC.
- d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise ANTOINE.

**N° 06/2016 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU LAVOIR**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il paraît nécessaire de réaliser des travaux de réfection du lavoir communal.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 25 647.34 € HT soit 30 776.81€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De réaliser les travaux de réfection du lavoir communal.
- Sollicite une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du tourisme et de la mise en sécurité de la structure.
- Précise que le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

Subvention : 4 493.41 € TTC  
Fonds libres : 26 283.40 € TTC

Soit un total de 30 776.81 € TTC

- Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

**QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Monsieur le Maire dresse la liste des personnes qui ont envoyé leurs vœux 2016 à la municipalité.

⇒ Monsieur HUBERT Cyril souhaiterait faire un point sur la cérémonie des vœux.

⇒ Monsieur DAMBRON Cyril rappelle que la commune doit remettre en place une borne de délimitation de terrain sur sa propriété.

⇒ Le contrat de maintenance de l'éclairage public sera revu cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,

Jean-Pierre JOURNÉ